#3 PRINTEMPS 2017

traces

Magazine municipal d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine

NOS STATIONS

Le Grand Massif directement

PORTRAIT

Souriez, vous êtes soignés !

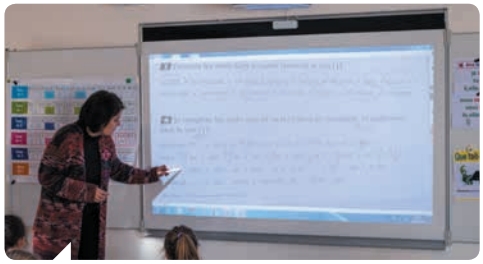

KIDS

L'école interactive

PROJETS

Le centre des Carroz en travaux

GRAND ANGLE

Déplacement et stationnement, des priorités

Sommaire

04 ACTUALITÉS

08 EN BREF

09 SOCIAL

10 PROJETS / TRAVAUX

15 KIDS

20 SPORT

21 SERVICES MUNICIPAUX

22 ÉTAT CIVIL / PENSE-BÊTE

22 MOTS CROISÉS

12 GRAND ANGLE
Déplacements et stationnement

16 NOS STATIONS
Le Grand Massif directement

18 PORTRAIT
Souriez, vous êtes soignés !

traces est un périodique d'information publié par la commune d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine.
MAIRIE, 64, ROUTE DE FRÉVUARD, 74300 ARÂCHES-LA-FRASSE
TÉL. 04 50 90 07 63
Courriel : secretariat@aracheslafrasse.fr
www.aracheslafrasse.fr
Directeur de la publication : Marc Iochum. Ont participé à ce numéro : service Communication et autres services municipaux, CCAS, offices de tourisme des Carroz et de Flaine, Soremac.
Conception - rédaction : Reynald Tuillet - service Communication. Crédits photos : service Communication, Freepik, office de tourisme des Carroz, office de tourisme de Flaine, tous droits réservés.
Impression : imprimerie Plancher. 2500 exemplaires. Distribution : Laurent Dylas.
Un souci de distribution du magazine dans votre boîte aux lettres ? Merci de nous le signaler en appelant le service Communication au 04 50 90 07 41 ou par courriel :
communication@aracheslafrasse.fr

www aracheslafrasse.fr facebook.com/aracheslafrasse flickr.com/photos/aracheslafrasse

édito

Mes chers concitoyens,

Quels enseignements doivent être tirés de cette saison d'hiver 2016/2017 qui s'est terminée de manière anticipée alors qu'elle a commencé avec beaucoup de retard ? Malgré deux retenues collinaires d'une capacité cumulée de 130 000 m^3, malgré 6 km de pistes dotées d'enneigeurs, malgré un travail à toute épreuve réalisé par les salariés de notre société Soremac, l'hiver n'aura duré que 2 mois et demi… Est-ce dû à une météo exceptionnelle, à un réchauffement de la planète ? Comme vous, je n'ai pas la réponse exacte, mais, de ce constat, je me dois de faire prendre à mon Conseil les bonnes orientations pour maintenir notre économie touristique stable pour ne pas dire prospère. Parmi ces orientations, trois me paraissent essentielles :
- renforcer notre politique de fabrication de neige artificielle,
- démarrer sans tarder notre politique de diversification,
- entreprendre dès ce printemps notre politique "bien être" au centre de la station des Carroz.

En ce qui concerne notre politique de fabrication de neige de culture, les membres du conseil municipal ont validé ma proposition de renforcer le réseau actuel et de le compléter au cours de cette année 2017. C'est ainsi qu'un montant de 1 400 000 € a été engagé lors du vote du budget auquel sera déduit 520 000 € de subventions accordées par la Région dans le cadre de son "plan montagne".

Que devons comprendre par démarrer sans tarder notre politique de diversification ? Si je prends comme référence cette saison d'hiver au cours de laquelle notre économie ne s'est faite que sur 2 mois et demi - et que j'y rajoute celle à faire sur 1 mois et demi pour l'été à venir, je constate que pour l'année 2017, seuls 4 mois devront permettre à chaque socio-professionnel de trouver l'équilibre attendue pour son activité. Est-ce suffisant pour atteindre un petit équilibre, est suffisant pour maintenir les emplois, est-ce suffisant pour favoriser l'investissement ? A chacune de ces questions, la réponse est NON.

Alors, tout en renforçant notre économie "neige", nous devons être capables d'aborder le sujet de la DIVERSIFICATION afin d'apporter une réponse à nos inquiétudes. Pour y répondre, nous devons proposer à nos touristes une offre complémentaire aussi bien en hiver qu'en intersaison et qu'en été.
Cette diversification sera engagée pour faire progresser le taux de remplissage des lits et éviter l'effritement qui est en train de s'engager. C'est ainsi que tout le travail que j'ai entrepris avec les élus du conseil pour parvenir à cet objectif, consiste à développer nos zones de loisirs en investissant dans de nouveaux outils et en complétant certains (biathlon, vtt, raquettes, golf, pas dans le vide, escalade, foot, culture, sentiers balisés, skate park, etc.). Tous ces outils ont fait l'objet d'études et, pour certains, la concrétisation est imminente. Un schéma de développement a été réalisé à cet effet et il vous sera porté à connaissance très prochainement.

Pour ce qui est de la politique "bien être" au centre des Carroz, j'ai le plaisir de vous confirmer que, dès ce printemps, les travaux de rénovation de celui-ci vont démarrer avec comme objectif d'apporter un environnement de vie de qualité où les zones piétonnes seront majoritaires. Vous aurez connaissance dans ce magazine de la programmation du chantier pour 2017 et 2018. Vous aurez également en lecture la présentation complète du programme de réalisation des parkings publics qui accompagnera cette nouvelle organisation. Je vous remercie d'y apporter une attention particulière.

Par ce magazine également, vous mesurerez encore mieux les engagements pris par les membres élus de mon conseil pour un meilleur développement de notre économie touristique apportant en retour une réponse à vos attentes sociales (par exemple, la construction de logements sociaux adaptés). J'aurai très prochainement le plaisir de vous retrouver en réunion publique pour vous exposer tous ces dossiers, sans oublier bien évidemment de vous apporter les explications attendues quant au projet de réalisation du gros porteur CGM "Carroz Grand Massif".

Merci pour votre confiance, elle est la base de mon engagement et de ma détermination à réussir avec vous et pour vous.

"Tous unis pour réussir" !

Votre maire,
Marc Iochum

Élus et équipes médicales au complet pour inaugurer la nouvelle maison médicale.

> *Maison médicale*

Ouverte !

C'est en décembre dernier que la nouvelle maison médicale des Carroz a ouvert ses portes au public, place des Aravis. C'est l'aboutissement d'un projet fort porté par la municipalité actuelle pour lutter contre les risques de désertification médicale. Avec le soutien de l'Agence régionale de Santé et du Département, cette nouvelle structure, d'une surface de 300 m², permet aux équipes soignantes sur place (médecins et infirmières) de disposer dorénavant de locaux modernes et spacieux pour soigner au mieux habitants et touristes dans de multiples domaines : médecine générale, premiers recours, radiologie… Fruit d'une collaboration étroite avec les médecins et infirmières, la nouvelle maison médicale a été inaugurée quelques semaines plus tard, en janvier en présence les élus municipaux et régionaux.
Coût du projet : 1 300 000 € (dont 380 000 € de subvention).

Retrouvez toutes les photos de l'inauguration sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

> *Voeux 2017*

L'équipe municipale garde **le cap**

Cette année, exceptionnellement, la soirée des voeux 2017 du maire à la population a débuté par les discours inauguraux de la nouvelle maison médicale (cf. page 4). Après une transition musicale de l'harmonie municipale, Christiane Siffointe, 1ère maire-adjointe, a présenté une rétrospective de l'année écoulée. Marc Iochum, maire, a ensuite pris la parole, rappelant aux spectateurs présents (350 personnes environ) que les grands projets prévus vont suivre leur cours avec détermination et respect des promesses électorales (pas d'augmentation des impôts locaux par exemple). Monsieur le Maire a ainsi abordé les projets qui vont sortir de terre progressivement en cette année 2017 : le réaménagement du centre des Carroz, la maison du tourisme, les logements sociaux des Crêtes, le stationnement amélioré avec le nouveau projet résidentiel de la copropriété des Aravis, l'extension du centre technique municipal, la cure de la Frasse, la traversée d'Arâches...

En conclusion de cette soirée, Monsieur le Maire a tenu à mettre en avant trois réussites locales : Arsène Duval et Nina Arthaud, jeunes champions d'escalade, et la Chèvrerie de la Pierre à Laÿa, entreprise de Laetitia Passot située à Arâches.

Marc Iochum, Arsène Duval, Nina Arthaud et Frédéric Dammery.

L'harmonie d'Arâches-la-Frasse.

Christiane Siffointe.

Laetitia Passot.

Retrouvez toutes les photos de la cérémonie des voeux sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

> Octobre rose

Une **course colorée** pour la **bonne cause**

Octobre rose, c'est tous les ans LA campagne de mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein. Partout en France, des évènements sont organisés à cette occasion. Dans la vallée de l'Arve, et plus précisément sur le territoire de la communauté de communes Cluses Arve et montagnes, une ville, à tour de rôle, propose un temps fort. Cette année, Arâches-la-Frasse a relevé le défi en mettant en place un color run aux Carroz : non chronométrée sur une courte distance, cette course consiste à jeter sur les participants vêtus de tee-shirts blancs des poudres colorées à différents endroits du parcours. Sous un soleil radieux, près de 200 courageux - de tout âge - ont bravé les jets de poudre pour la bonne cause ! Bravo à eux !

Retrouvez toutes les photos de cette course sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

> 11 Novembre

Arâches-la-Frasse **n'oublie pas**

En ce 98e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la commune a commémoré le 100e anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme. Ces cérémonies se sont tenues dans un décor hivernal à la Frasse et à Arâches, en présence de Marc Iochum, maire, et de Michel Pépin, président de l'association des anciens combattants.

> Maisons fleuries

Bravo aux **lauréats** !

Les maisons fleuries, c'est toujours l'occasion de saluer les efforts entrepris par chacun pour embellir notre cadre vie. Cette année, les membres du jury (4 bénévoles, 2 employés municipaux, 1 élu) ont choisi de récompenser : Catégorie balcons (appartement – chalet collectif) : 1er Résidence les Campanules, 2e Résidence l'Erable, 3e M. et Mme Daunois. Catégorie chalets récents : 1er M. et Mme Lachaux, 2e M. et Mme Firinu, 3e M. et Mme Perret. Catégorie maisons anciennes : 1er M. et Mme Bochut, 2e M. et Mme Clarino, 3e M. et Mme Orlic. Catégorie commerces : 1er hôtel-restaurant Les Airelles, 2e Heidi Boutique, 3e restaurant l'Agora. Prix pour le mazot à M. et Mme Seguret.

> Urbanisme

Première **réunion publique**

C'est en novembre dernier que s'est tenue la première réunion publique concernant la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Sous la houlette de Vincent Biays, consultant, les différentes phases de cette révision et son déroulement ont été expliqués à l'auditoire (plus de 150 personnes).
Cette révision a pour but d'intégrer les nouvelles dispositions législatives et règlementaires, à savoir : un territoire économe en consommation d'espace qui concilie préservation des espaces agricoles et naturels et satisfaction du développement urbain. Ce ne sera pas sans conséquence sur notre commune puisque le zonage sera revu, repensé, et qu'il engendrera certainement moins de zones constructibles.
D'autres réunions publiques à ce sujet suivront, et bientôt sera présenté le projet d'aménagement et de développement durable.

> Environnement

Un **observatoire** pour nos **espaces naturels**

La commune a décidé de mettre en place un observatoire environnemental sur le domaine skiable des Carroz et l'extension de la zone de loisirs.
L'objectif de cet observatoire est de limiter les effets défavorables des aménagements sur l'environnement à travers un suivi annuel du paysage et de la biodiversité. Les inventaires de terrain permettront de définir les enjeux patrimoniaux qui seront donc pris en compte en amont des projets grâce à des mesures adaptées.
Une convention a aussi été établie avec les deux autres observatoires du Grand Massif, permettant ainsi d'avoir une vision d'ensemble des enjeux environnementaux sur le secteur.

> Elections 2017

Les **dates** à retenir

Vous n'êtes pas sans ignorer que cette année 2017 sera marquée par plusieurs élections nationales. Voici les dates de ces grands rendez-vous :
- 23 avril, 1er tour de l'élection présidentielle,
- 7 mai, 2e tour de l'élection présidentielle,
- 11 juin, 1er tour des élections législatives,
- 18 juin, 2e tour des élections législatives.

Prochaine échéance en 2019 avec les élections européennes !

> Identité

Nouvelles modalités de délivrance des **cartes d'identité**

Désormais, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité seront alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Chaque usager pourra effectuer sa demande dans une des 32 communes du département équipées d'un dispositif de recueil (Cluses et Taninges au plus proche d'ici).
Votre carte d'identité en 3 étapes :
- Faire une pré-demande en ligne
- Rendez-vous dans une des 32 mairies habilitées
- Retirez votre nouvelle carte d'identité

Les demandes seront instruites par des plateformes spécialisées à Saint-Etienne et au Puy en Velay, ce qui permettra d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude. Après instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé sur votre numéro de téléphone mobile vous informant de la mise à disposition de votre carte nationale d'identité auprès de la mairie de dépôt de la demande.

> Fonds air bois

Une **aide en hausse** depuis le 1er janvier

Nous en parlions dans notre précédent numéro et depuis le dispositif a évolué. En effet, suite aux récents et importants épisodes de pollution de l'air, l'aide financière aux particuliers passe de 1000 € à 2000 € pour aider à remplacer les anciens appareils de chauffage au bois polluant par un appareil performant. Cette nouvelle aide est effective pour tous les dossiers déposés depuis le 1er janvier 2017.
Renseignez-vous sur les conditions à respecter pour être éligible à cette aide auprès du Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et ses affluents (SM3A) (04 50 25 25 91 - www.riviere-arve.org).

> Web

Du changement dans les adresses

Depuis la fin de l'année dernière, vous pouvez désormais vous connecter sur le site Internet de la commune via une nouvelle adresse: www.aracheslafrasse.fr
L'ancienne adresse, araches-la-frasse.fr (avec les tirets), est toujours effective pour le moment avant de laisser place définitivement à cette nouvelle adresse (sans tirets). En parallèle, les emails des services municipaux se sont également vus doter de cette nouvelle adresse (@aracheslafrasse.fr) en remplacement des anciennes adresses pouvant prêter à confusion (@mairielescarroz.com). Pendant quelques mois encore, les 2 adresses cohabiteront pour permettre une bonne transition.

Sous des **airs** de **music-hall**

Ambiance rétro pour le traditionnel repas des aînés qui s'est tenu le 20 novembre dernier. Une réussite organisée tous les ans par le CCAS.

L'espace Serveray a traversé le temps ce 20 novembre 2016 pour nous transporter dans le Paris des années folles. C'était l'ambiance souhaitée de ce nouveau repas des anciens, organisé par les équipes du centre communal d'action sociale (CCAS). Plus de 110 seniors étaient présents ce jour-là pour se retrouver et passer ensemble un moment à la fois gastronomique et festif, en dansant et chantant avec Bérangère et Adeline, les artistes du jour (cf. photo ci-contre).

Réservé aux habitants de plus de 60 ans, ce rendez-vous du CCAS se tient tous les ans, remplaçant depuis de nombreuses années déjà la traditionnelle galette des rois qui se déroulait en janvier. Fruit de plusieurs mois de travail, ce repas propose à chaque édition une ambiance festive différente. Si vous habitez la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS pour participer au repas 2017 !

Retrouvez toutes les photos de ce repas 2016 sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

Le centre des Carroz en travaux

Cette année, le coeur des Carroz va commencer à changer de visage. En effet, les travaux de réaménagement vont commencer et les différentes phases sont plannifiées.

Phase **1**

Réalisation des réseaux secs et humides place de l'Ambiance et chemin rural. Réalisation des travaux de voirie et des bordures route de la Barliette.
Gestion sous route barrée avec feux de chantier ponctuels et circulation avec feux tricolores selon les secteurs.
Durée des travaux : 8 semaines du 24 avril au 15 juin.

Phase **2**

Réalisation des réseaux secs et humides et voirie route des Moulins. Réalisation des travaux de finitions sur le bas de la route de la Barliette.
Gestion sous route barrée avec déviation par les routes de Bardella et du Pernand.
Durée des travaux : 5 semaines du 12 juin au 13 juillet.

Phase **3**

Réalisation des travaux de finitions sur les trottoirs route des Moulins. Réalisation des réseaux secs et humides et de voirie entre l'office de tourisme et l'Agora.
Gestion sous route barrée avec feux de chantier ponctuels lors des raccordements aux extrémités et pour les travaux de finition.
Durée des travaux : 8 semaines du 21 août au 13 octobre.

Phase **4**

Déviation des réseaux humides sous les futurs gradins. Reprise du refoulement des eaux usées sous la future place de l'Agora.
Gestion sous route barrée avec feux de chantier ponctuels lors des raccordements aux extrémités.
Durée des travaux : 5 semaines du 16 octobre au 17 novembre.

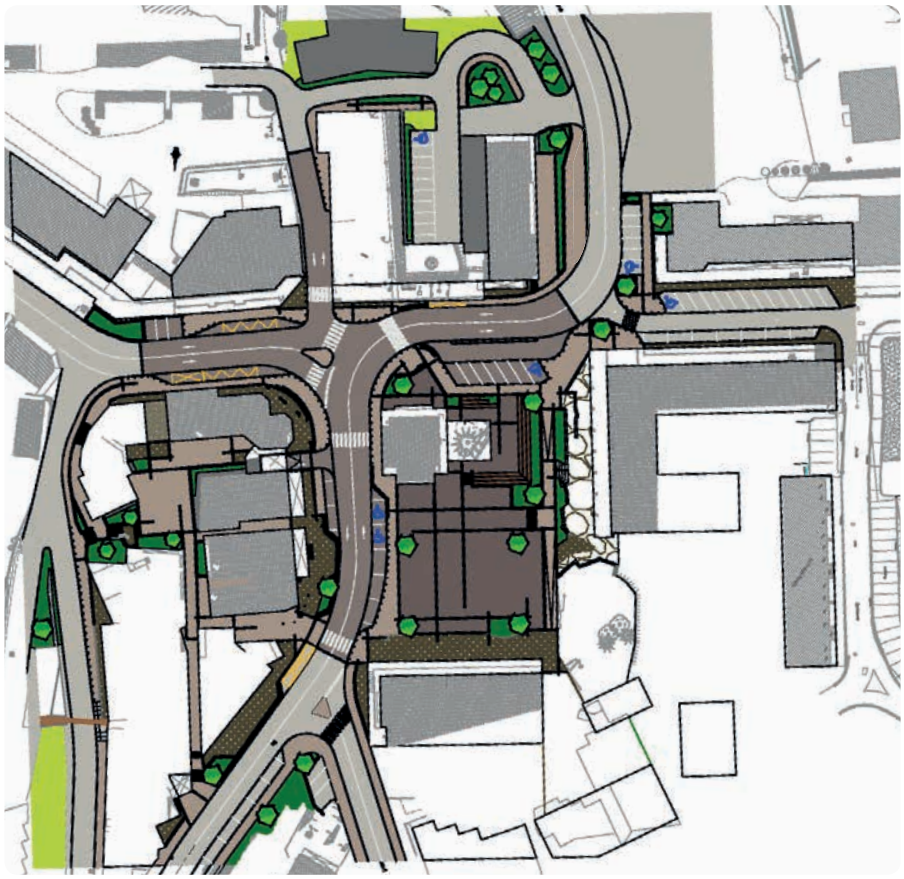

Phase **5**

Réalisation des bordures côté route du Serveray et côté route du Val Renand pour fermeture place de l'Agora. Réalisation du trottoir route du val Renand côté village.
Durée des travaux : 3 semaines du 23 avril au 11 mai 2018.

Phase **6**

Réalisation des travaux place de l'Agora (y compris finitions). Réalisation des travaux de réseaux secs sous la place. Travaux sur le bâtiment de l'Agora.
Durée des travaux : 32 semaines du 14 mai au 14 décembre 2018 (sans coupure estivale).

Phase **7**

Réalisation des travaux route de la Barliette côté place de l'Ambiance et côté église (y compris finitions). Travaux de finitions sur trottoir devant la maison du tourisme.
Durée des travaux : 8 semaines en 2018.

Phase **8**

Travaux de la place du Cintra et route du Serveray.
Gestion sous route barrée pour la route du Serveray et hors circulation et par feux de chantier le long des voiries de la place.
Durée des travaux : 20 semaines en 2018.

> Logements des Crêtes

Des **logements attendus**

Ce projet fort fait partie des engagements de l'équipe municipale. Il concerne la construction de 63 logements privés, mais surtout 17 locatifs sociaux et 17 en accession aidée. Ces logements, dont l'esthétique fait l'unanimité, semblent très attendus par la population car de nombreux dossiers de demande sont arrivés auprès des services municipaux et du bailleur.
Bien que le permis de construire ait été accordé, celui-ci fait hélas l'objet de recours qui empêchent, pour l'instant, que le projet suive son cours normal. Ces recours risquent de décaler le début des travaux de quelques mois, voire d'une année, et de ralentir une politique de logement volontaire pour tous les publics.

Deux bâtiments à caractère social de qualité et dont l'intégration a été particulièrement travaillée.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment est réservé pour la maison du tourisme.

> Maison du tourisme

Du tourisme mais **pas seulement**

Fruit d'une collaboration entre la commune, la société Terrésens et un propriétaire privé, une nouvelle copropriété résidentielle avec parking et sous-sol est prévue entre la place de l'Ambiance et l'église. Dans cet ensemble de 2600 m², près de 400 m² en rez-de-chaussée seront dédiés à la nouvelle maison du tourisme : un site unique où se côtoieront office de tourisme, acteurs locaux de loisirs et bureau de Poste. Là aussi, le permis de construire a été instruit et délivré en bonne et due forme. Mais celui-ci fait l'objet d'un recours. Les travaux qui devaient débuter au printemps vont se voir décaler et reporter à une date ultérieure.

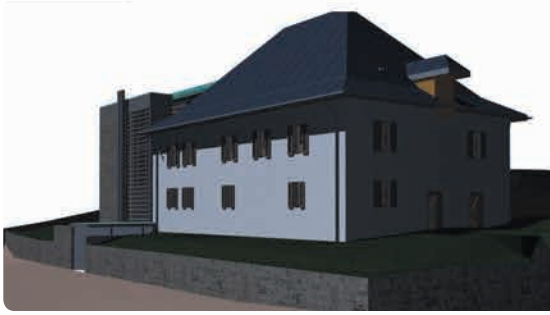

> La Frasse

La cure se refait **une beauté**

Le projet de rénovation du bâtiment a été validé ; le permis de construire va être déposé ce printemps. Si ce dernier est accordé, la consultation des entreprises devrait se tenir cet été, ce qui permettra de démarrer les travaux dans le début de l'automne.
En 2018, cette nouvelle cure permettra d'accueillir une maison de l'Artisanat en rez-de-chaussée et de salles pluridisciplinaires à l'étage.
Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine édition.

Déplacement et stationnement, des priorités

La modification récente du tracé du Funiflaine confirme l'opportunité pour la commune de doter la station des Carroz d'une nouvelle entrée, avec une nouvelle remontée mécanique, du stationnement supplémentaire, tout cela en parfaite cohérence avec les projets en cours.

C'est dans le courant de l'hiver que la décision est tombée : le syndicat mixte du Funiflaine annonce un changement de tracé pour cette structure. Finis les passages au Laÿ et à la Kédeuze, le tracé se veut plus direct avec un départ de Magland, une gare intermédiaire au col de Pierre carrée et une arrivée à Flaine. En raison de ce changement de tracé, la Région propose une alternative pour la station des Carroz : un nouveau porteur à l'entrée de la station (bénéficiant de financements de la Région et du Département), au départ du Laÿ et arrivant à la Tête de Cupoire, offrant un accès direct au Grand Massif et de nombreuses places de stationnement en sus.

Bienvenue au CGM ! (Carroz Grand Massif)

Il s'agit de proposer une nouvelle infrastructure (entrant dans le contrat de plan Etat-Région) au pied de la station, un appareil facilement accessible depuis les vallées du Giffre et de l'Arve, directement au pied des Carroz : le Carroz Grand Massif.

En parallèle du nouveau tracé du Funiflaine, les études sont donc lancées et les avantages sont nombreux :
- Amélioration de la qualité de l'air grâce à une réduction du trafic vers Flaine (5 à 10 tonnes/an de rejet de $C0_2$ en moins).
- Apaisement et sécurisation du centre des Carroz grâce à une réduction du trafic automobile en évitant la traversée des zones urbanisées.
- Réduction de manière significative des nuisances sonores des riverains au centre des Carroz.
- Préservation de la forêt grâce aux grandes capacités de franchissement et de survol de cette télécabine.
- Réduction de l'impact paysager du fait de l'absence de layon et du nombre de pylônes limité (5 à 6 pylônes contre 30 pour une télécabine classique).

Ceci ne serait possible sans la participation financière de la Région et du Département qui soutiennent ce nouveau projet. Il ouvre des perspectives de développement touristique 4 saisons, ludique et raisonné, dans la plaine du Laÿ, comme sur la Tête de Cupoire.

Mieux comprendre le CGM

> Une remontée mécanique **de dernière technologie** de type 2S.
> **Des cabines spacieuses de 16 places** permettant d'embarquer en tout confort tout type de clientèles (piétons, skieurs, VTTistes, parapentistes) pour un débit adapté de 2600 personnes par heure.
> **Un temps de transport réduit** pour un accès direct au cœur du Grand Massif **en moins de 10minutes** (Tête de Cupoire).
> Une sécurisation de l'accès au domaine **par une nouvelle porte d'entrée** permettant de soulager la TCD de la Kédeuze.
> **Un réseau de pistes en partie basse** pour permettre le recyclage du téléporté et la desserte des hameaux de Grangette et Laÿ.
> **500 places de stationnement** à proximité immédiate du départ du CGM.

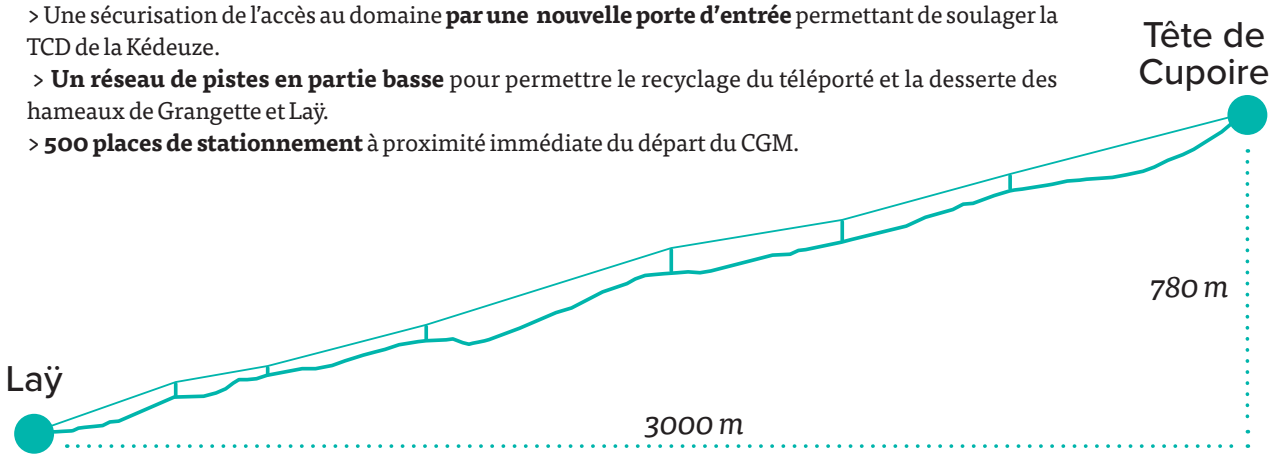

La plaine du Laÿ, prochaine porte d'entrée du Grand Massif.

Un accès aux Carroz repensé

L'implantation du CGM dans la plaine du Laÿ est en cours de réflexion. Celle-ci s'accompagnera d'un parking important de 500 places sur plusieurs niveaux et de nouveaux aménagements routiers pour faciliter son accès (dont un giratoire sur la route départementale).
Dans sa globalité, le projet n'est pas qu'une simple implantation d'un énième télécabine. Il s'agit véritablement de réfléchir à de nouveaux équipements qui soient en parfaite cohérence avec les projets en cours et le futur plan local d'urbanisme. Par exemple, pour permettre un accès piéton entre le centre des Carroz et le CGM, un tapis assurera la liaison, créant pour l'occasion l'hiver une zone de ski débutants. Cette jonction se compléterait par la mise en place d'un nouveau parking de 250 places juste à l'entrée de la station. Ce nouveau parking dit "du centre" permettra à chacun d'accéder aux commerces en journée ou de garer son véhicule pour de courts et longs séjours.

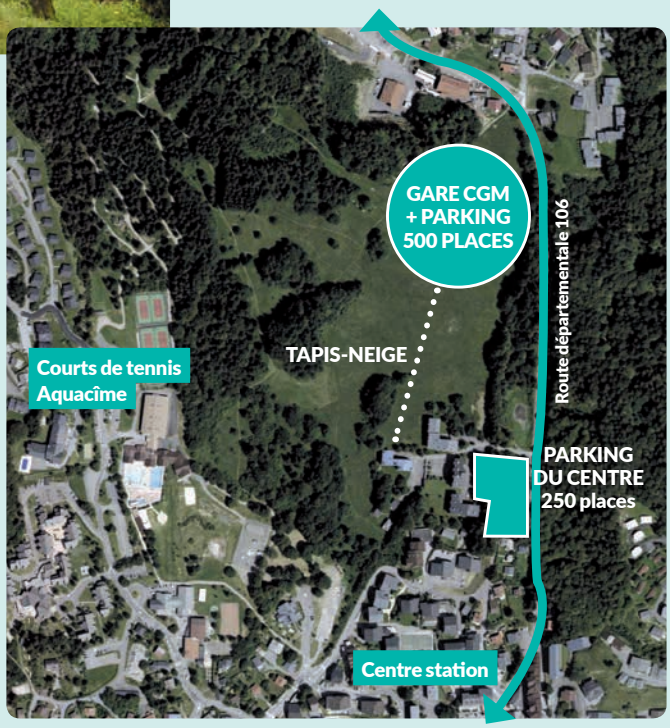

Les objectifs de l'étude en cours

Réorganiser l'entrée nord

Le CGM nécessite une réflexion sur l'organisation du secteur du Laÿ, des parkings à créer, des nouveaux accès sur la RD106 ainsi que la sécurisation globale de cette voirie avec la nécessité de gérer les nouveaux flux et de diminuer les vitesses actuelles.

Aménager des parkings publics

Dans le cadre de la requalification du centre de la station des Carroz, les aménagement prévus ont permis de libérer l'espace au profit des piétons et offrir une large place centrale. Cette requalification a induit une suppression de zones de stationnement. Afin de permettre un accueil des touristes, l'aménagement du "parking du centre" va répondre à cet objectif.

Aménager des cheminements piétons

Les aménagements permettront la circulation des piétons en toute sécurité. L'accessibilité PMR sera garantie. Les traversées piétonnes seront optimisées en étudiant un schéma de circulation impactant à minima la circulation automobile. Les aménagements proposés s'intégreront de façon optimale tout en limitant l'impact foncier.

Creér une nouvelle voie de desserte des Carroz Ouest

La faisabilité d'une nouvelle voie de liaison desservant les Carroz Ouest sera étudiée ainsi que son raccordement avec la RD106, en analysant plusieurs solutions de raccordement et de liaison.

Améliorer la fluidité et le stationnement

La commune souhaite la cohabitation entre tous les modes de transport : voitures, transports en commun, cyclistes et piétons. Les girations des véhicules lourds sont intégrées à l'étude. Un regard global sur les aménagements routiers sera apporté à la commune en concertation avec les services du conseil départemental de la Haute-Savoie. Seront prises en compte les contraintes hivernales et le déneigement. Un fonctionnement été/hiver sera étudié.

Un lien essentiel avec le centre des Carroz

Le stationnement et la circulation sont deux problématiques étroitement liés. Dans le cas de la station des Carroz, le projet du Laÿ devrait permettre de répondre en partie à celles-ci en régulant les flux de visiteurs. Le réaménagement du coeur de la station tiennent compte aussi de ces problématiques.
Le stationnement est un point noir lors des grandes périodes touristiques notamment. Les parkings sont vite saturés et il n'est pas rare de voir du stationnement sauvage. Pourtant les places ne manquent pas mais cela n'est pas suffisant et chacun en pâtit : habitant, résident, touriste, commerçant... Dans le cadre des futurs travaux du centre des Carroz et du prochain plan local d'urbanisme, la commune, consciente de l'enjeu, va améliorer ce point. Ainsi, à moyen terme, ce seront donc plus de 350 places supplémentaires qui seront disponibles (cf. tableau ci-dessous) soit + 79 % de possibilités de stationner au centre des Carroz à l'année ou en court séjour, aussi bien en aérien qu'en souterrain !

Cet effort touche également les remontées mécaniques existantes. En raison de la future révision du plan local d'urbanisme, le parking de la Kédeuze pourrait perdre la moitié de ses places. Il s'agit donc pour la commune de rééquilibrer le nombre de places perdues sur les autres sites, et notamment avec ce nouveau projet au Laÿ.

Des améliorations sur tous les points

Demain, les Carroz disposeront d'un stationnement meilleur quantitativement et qualitativement. Le flux de véhicules sera mieux régulé, les piétons pourront circuler plus facilement et dans de meilleures conditions de sécurité. Ceci permettra à chacun, habitant, résident ou touriste, de vivre la station dans de belles conditions, dans un environnement moins bruyant et plus respirable.

Les places de stationnement, aujourd'hui et demain

STATIONNEMENT DANS LE CENTRE DES CARROZ	2017	BIENTÔT
Copropriété des Aravis + cabinet médical	80	93
Fruitière + Chapelle	25	19
Places impactées par le projet de réaménagement du centre route du serveray, route du Bathieu, parking Pointe noire, route de la Barliette	70	54
Places non impactées par le projet de réaménagement route du Foehn, route du Bathieu	33	33
Route des Moulins	29	29
Parking du terrain de pétanque (en projet)	15	90
	252	**318**

STATIONNEMENT EXCENTRÉ	2017	BIENTÔT
Les Servages	20	20
Piscine	85	85
Le RIS	55	90
Ecole	30	30
"Parking du centre" (en projet)	-	250
	190	**475**
AU TOTAL	**442**	**793**

+79 %

REMONTÉES MÉCANIQUES	2017	BIENTÔT
Kédeuze	500	250
Les Carroz 1500 (Molliets)	600	750
Carroz Grand Massif (Laÿ)	-	500
AU TOTAL	**1100**	**1500**

+36 %

L'école **interactive**

L'école du Serveray est entrée de plain pied dans le XXIe siècle ! Depuis décembre, toutes les classes sont désormais équipées de matériels pédagogiques interactifs : TBI et VPI.

Un TBI est un tableau blanc interactif : un écran blanc tactile associé à un ordinateur et un vidéoprojecteur. Il est différent du VPI, vidéoprojecteur interactif, qui est relié à un ordinateur et ne nécessite qu'une banale surface blanche pour fonctionner (un tableau classique suffit). Une fois l'équipement connecté à l'ordinateur, on peut utiliser toutes les fonctionnalités et applications directement sur la surface de projection à l'aide d'un stylet ou de son doigt. Cela permet de placer toute la classe dans la même situation d'apprentissage, en étant sûr que tous les élèves visualisent exactement la même chose. Cela permet de développer de nombreuses possibilités de travaux en communs : rédaction collective d'un texte, découverte des pages préalablement numérisées d'un album, navigation sur Internet... Sans ces outils, ce type d'expériences serait impossible, ou du moins beaucoup plus difficile à mettre en œuvre.

Le vidéoprojecteur interactif.

Du bénéfice pour tous

Indispensables ? Peut-être pas, mais incontournables à l'heure actuelle certainement ! Selon Aline Leseney, directrice de l'école, *"ces nouvelles technologies numériques apportent un véritable plus dans l'enseignement."* En effet, ces équipements sont loin d'être des gadgets : ce sont devenus des compléments pédagogiques qui ne sont pas négligeables.

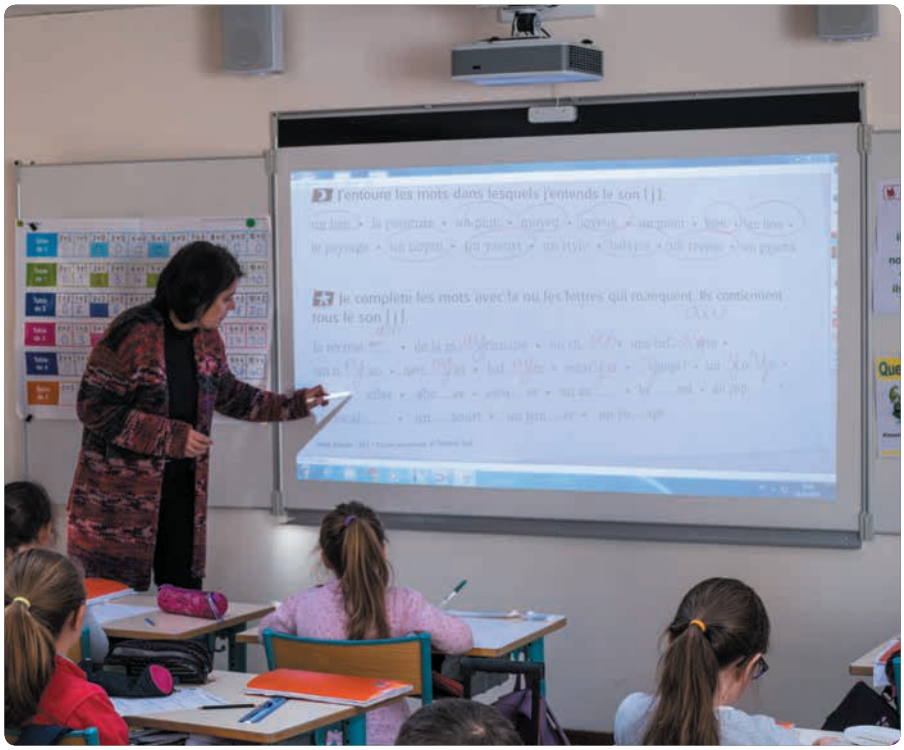

"Outre la visibilité et la réactivité qui sont améliorées, cela développe un véritable attrait chez l'enfant" explique Alise Leseney. *"Le confort est meilleur, c'est plus ludique et l'enfant s'implique davantage, le bénéfice est certain sur l'attention et la concentration des élèves".*

Les institutrices constatent un gain de temps dans la préparation des cours mais aussi une richesse supplémentaire dans les supports proposés. Car la volonté n'est pas de ranger définitivement au placard livres et cahiers... Au contraire ! Il s'agit de faire cohabiter de manière équilibrée et de rendre complémentaire les différents outils pédagogiques, qu'ils soient classiques ou modernes. Dans la pratique, les TBI et VPI sont utilisés au quotidien quelques dizaines de minutes par jour.

Lors du dernier conseil d'école, une démonstration a été réalisée devant les parents pour les convaincre de l'intérêt de ces nouveaux outils... Un démonstration concluante et qui a remporté tous les suffrages !

Le chiffre

7

C'est le total de TBI (1) et VPI (6) qui ont été installés à l'école du Serveray. Toutes les classes sont donc équipées, maternelles comprises. Peu d'écoles de la région peuvent se prévaloir d'un tel niveau d'équipement.

L'équipe enseignante tient à remercier la commune pour cet investissement (21 000 €), les services municipaux qui sont intervenus pour la mise en place et Frédéric Poirot, consultant informatique, qui a été d'une aide et d'un conseil précieux.

Le Grand Massif **directement**

Ça y est : le nouveau télésiège Tête des Saix express situé aux carroz 1500 est en route ! Inauguré le 28 janvier dernier, il propose une nouvelle porte d'entrée directe au Grand Massif.

Après de longs mois de travaux, le nouveau télésiège Tête des Saix express est ouvert et fonctionne à plein régime. Après une phase de test à l'automne, cet appareil de dernière génération a accueilli les skieurs dès l'ouverture du domaine skiable du Grand Massif cette saison. Il remplace les anciens télésièges de l'Airon et de Gentianes pour un débit doublé et une sécurité renforcée . Cette nouvelle infrastructure offre de beaux atouts : confortable, rapide, économe (8% d'énergie en moins) et silencieuse. Le Tête des Saix express a été inauguré par Marc Iochum, maire, et de nombreux élus (cf. photo ci-contre) en janvier dernier.

Chiffres-clés

7
C'est le nombre de minutes qu'il faut pour arriver à la Tête des Saix (2100 m).

8
millions d'euros : c'est le coût de cette nouvelle infrastructure.

3000
C'est le nombre de personnes transportées par heure par le télésiège.

> *Certification*

Le Grand Massif labellisé développement durable

Green Globe est une certification internationale environnementale. C'est un référentiel exigeant, complet et unique en son genre, portant sur les 3 piliers du développement durable : économique, environnemental et social. Le programme repose sur un ensemble de 44 thématiques, réparties en 4 chapitres et 348 critères obligatoires et optionnels. Les domaine skiables de Flaine, Samoëns, Morillon et Sixt sont certifiés depuis août 2016, celui des Carroz le sera d'ici l'été prochain. Le Grand Massif sera alors le premier domaine skiable certifié au monde pour l'ensemble de ses remontées mécaniques, ses pistes et leurs services associés.

> *Grand Massif*

Territoire de **talents**

Les exploitants du domaine skiable du Grand Massif, GMDS et Soremac aident à la valorisation des acteurs locaux en créant en 2014 un label unique dont la vocation est de soutenir l'économie locale : "Origine Grand massif". Les visiteurs du domaine skiable sont mis en relation avec tous les talents du Grand Massif : fromagers, apiculteur, artistes, coutelier, confectionneurs, tailleur de pierre, artisan pâtes fraîches, etc. Aux Carroz et ses environs, découvrez : le Monde des Chapardeurs, la Ferme de Ballancy, Chaud Devant, l'As des Carroz, Couteaux de la Berchère, Chèvrerie de la Pierre à Laÿa (cf. photo).
Plus d'infos sur www.grand-massif.com/OGM

> *Certification (bis)*

Tripadvisor récompense les Carroz

Le domaine skiable des Carroz a été récompensé en 2016 par un certificat d'excellence Tripadvisor, une distinction qui reflète la constance des excellents avis reçus sur ce site.

> *Les Carroz*

EMB74 partenaire de la station

Depuis cet automne, la commune, l'office de tourisme des Carroz et la Soremac (domaine skiable) se sont vus dotés de quelques nouveaux véhicules de fonction. Ceux-ci, de marque Mercedes, remplacent certains véhicules vieillissants du parc (ces véhicules ont été revendus ou sont en vente).
Un groupement de commandes a donc été formé entre la commune, l'office de tourisme et la Soremac pour lancer un appel d'offres commun portant sur la location longue durée de 10 véhicules : 5 pour la commune, 3 pour l'office de tourisme et 2 pour la Soremac. Les objectifs ? Réaliser des économies en commande groupée, et constituer une unité visuelle de marque pour l'ensemble des véhicules utilisés par les membres du groupement de commandes.
4 constructeurs ont répondu (aucun français) et c'est l'offre d'EMB 74 (Mercedes) qui était la plus intéressante compte tenu des réductions accordées et du prêt gratuit de 3 voitures.
Dans le détail, ce marché public prévoyait que le groupement proposerait au candidat retenu la présence de son logo sur le site de l'office de tourisme, l'autorisation d'organiser des showrooms pour présenter et faire essayer des modèles et d'autres prestations... En échange, il était demandé aux candidats de proposer des tarifs et services attractifs et permettant des économies importantes.
À noter, et ce n'est pas négligeable : le marché inclut l'entretien des véhicules (pneus inclus), le remplacement des pièces moteurs en cas de casse ou panne, ainsi que des véhicules de prêt en cas d'immobilisation du véhicule.
Pour 3 ans, Mercedes sera donc associée à l'image de la station des Carroz (et vice-versa).

De gauche à droite : Gwenaëlle Gabilleau, Gaëlle Boissel et Maïna Le Meudec.

Souriez, vous êtes soignés !

Elles sont trois et apportent soin et lien social sur le territoire d'Arâches-la-Frasse. Rencontre avec nos souriantes infirmières.

Depuis bientôt 6 ans, Gwenaëlle Gabilleau, Maïna Le Meudec et Gaëlle Boissel, infirmières libérales, oeuvrent 7 jours sur 7, 365 jours pas an auprès de nos concitoyens, avec le sourire et une motivation intacte !

Présentes pour tous, toute l'année !

C'est en reprenant l'activité de leur prédécesseur qu'elles ont commencé leur activité médicale à Arâches-la-Frasse. Siégeant à la maison médicale des Carroz, elles arpentent les routes et chemins de la commune (en dehors de Flaine) allant même jusqu'à Saint-Sigismond. Même si les conditions de circulation et de stationnement ne sont parfois pas faciles - notamment l'hiver - ces infirmières se doivent de prodiguer coûte que coûte les soins à leurs nombreux patients. Pansements, piqûres, prises de sang, perfusions, hygiène... pour de simples traitements ou pour des soins plus complexes (palliatifs par exemple), c'est la possibilité pour le patient de se faire soigner à domicile, sans passer par l'hôpital, de 6h30 à19h. Ce sont en moyenne 20 actes qui sont effectués par matin voire 30 lors de pics d'activité. En effet, le travail subit quelques variations importantes lors des vacances, hiver comme été. Car que vous soyez habitants, résidents ou simples touristes, les infirmières restent présentes pour s'occuper de vous.

Du médical mais pas que...

Pour nos infirmières, leur mission n'est pas seulement médicale. Elle revêt également un aspect social qui n'est pas négligeable. Etre à l'écoute, discuter, comprendre... c'est aussi rendre quelques petits services quand il le faut (comme aller chercher les médicaments d'un patient par exemple).

Investies dans la maison médicale des Carroz

Les infirmières ont pris part au projet de maison médicale, ouverte en décembre dernier, au coeur des Carroz. Avec beaucoup de satisfaction, elles disposent désormais d'un local neuf, spacieux, adapté, avec de nombreux rangements. La qualité du travail et du service rendu est ainsi grandement améliorée. Sur place, elles proposent une permanence deux fois 30 minutes par jour pour accueillir quelques patients. Avec une telle disponibilité et une telle sympathie, aucune excuse pour éviter sa piqûre !

Comment les contacter ?

Vous pouvez appeler les infirmières en semaine de 8h à 20h au 04 50 18 13 84. Vous pouvez également vous rendre du lundi au vendredi à la maison médicale des Carroz de 9h à 9h30 le matin (permanence) et à partir de 17h30 le soir sur rendez-vous.
Pas de prise de sang le weekend.

Un suivi médical pointu et moderne

Installée dans la nouvelle maison médicale aux Carroz, les infirmières travaillent sur place en étroite collaboration avec les médecins (comme c'était déjà le cas dans l'ancien cabinet médical). C'est un vrai plus pour l'équipe mais aussi pour les patients. La plateforme de travail est unique, aussi bien logistique qu'informatique (une première en Haute-Savoie !), la communication y est donc quotidienne, les réunions sont fréquentes... Les soins y gagnent en réactivité et le patient est mieux pris en charge.

Le nouveau local des infirmières dans la maison médicale des Carroz.

Les adeptes de la planche à neige

Il n'y a pas que le ski dans la vie, il y a le snowboard aussi !

Le snowboard aux Carroz est une section du Ski club des Carroz. En effet, une seule fédération régit les sports olympiques : le ski alpin, le ski nordique (ski de fond, biathlon, saut à ski, combiné nordique), le ski acrobatique, le snowboard et les sports non olympiques (le ski de vitesse, le télémark, le ski sur herbe, le rollerski, le ski de randonnée).
Avec un budget de fonctionnement de 34 000 €, la section snow gère une trentaine de licenciés, allant de 8 à 17 ans, dont certains commencent à se faire un nom, notamment Manon Petit (de Samoëns mais licenciée aux Carroz) en coupe du monde et 3 espoirs : Lucas Cornillat, Jules Buffet et Louis Edy. Ils sont entraînés par Clémentine Barré, Yoan Chevrollier et Laurent Chavanne.
Dès l'automne, la préparation physique débute. Prise en charge bénévolement par les coachs, elle se déroule une semaine localement (pumptrack de Combloux et Thonon, skate-park de Sallanches, course d'orientation et biathlon sur les Carroz), puis en Autriche à Hinterlux sur un stage d'une semaine également.
L'hiver, l'entrainement varie entre 120 et 150 heures suivant l'âge (les vacances scolaires de Noël et d'hiver ainsi que les mercredis). Depuis l'année dernière, la pratique du snowboard est possible dans le programme "ski promo", une source non négligeable de détection précisent les coachs de la section. A ce sujet, ils tiennent à remercier la commune et tout particulièrement Pascal Frontin (responsable du service des Sports) pour son écoute et sa réactivité afin d'intégrer le snowboard dans les activités "ski promo".
La section organise l'hiver des courses (cette année, c'était le week-end du 28 janvier).
Enfin, cette année, la section a créé un groupe d'enfants de 6 à 8 ans les jeudis après-midis libérés par les parcours éducatifs extra-scolaires.

Contact : Clémentine Barré au 06 03 55 59 51

Adhésion au club : enfant en primaire : 480 €, 6e/5e : 510 €, 4e/3e 530 €, et 175 € pour les 6/8 ans.

Vivier de championnes

Elles sont passées par la section snowboard et ont un palmarès d'exception !
Loreleï Schmitt a arrêté sa carrière en 2015. Elle a été championne du monde junior SBX 2012, vainqueur en coupe d'Europe SBX 2012 et championne de France SBX 2012.
Emilie Aurange (cf. Traces #1) a aussi arrêté sa carrière, en 2016, après de nombreux titres : championne de France junior 2012, médaillée de Bronze aux championnats du monde junior en 2012, médaillée d'argent aux championnats du monde junior en 2014...

Incontournable l'hiver !

Dès les premières chutes de neige, le service déneigement des services techniques municipaux se met en quatre pour assurer sa mission : viabilité et sécurité des chaussées communales.

Le service déneigement intervient sur sur un territoire étendu, de la station d'épuration des Carroz, située en amont des voutes de Balme, jusqu'aux Molliets en passant par la Croix verte. Le déneigement du CD 106 et du CD 6 est assuré par les services du Département.

À pied d'oeuvre dès l'aurore

Le service déneigement est constitué de deux équipes. La première, composée de neuf personnes, est chargée d'assurer la viabilité hivernale sur l'ensemble des voies communales. La seconde composée de trois personnes garantie le déneigement mécanisé des trottoirs. L'ensemble des accès aux bâtiments publics et les cheminements piétons, quant à eux, sont déneigés manuellement par les cinq agents de l'équipe des bâtiments.
Du 15 décembre au 15 avril, une astreinte 24h sur 24h est assurée par les services techniques. En cas de chutes de neige nocturnes, les équipes mécanisées commencent à intervenir dès 4h du matin afin d'ouvrir les trente kilomètres de voies communales pour 7h du matin au plus tard. Aucun déneigement n'est assuré entre 20h et 4h du matin. Cette équipe intervient aussi sur les parkings de la télécabine et des Molliets pour assurer une ouverture pour 8h30. En dehors de ces dates, l'ouverture des voies se fait pour 8h du matin au plus tard.

Machines et sel de rigueur !

Pour réaliser au mieux cette mission, le service peut compter sur deux camions équipés de lame de déneigement et de saleuse gravillonneuse, de cinq engins type chargeuse ainsi que d'un camion d'évacuation. En cas de grosses chutes de neige et afin d'assurer une évacuation rapide de l'ensemble des dépôts de neige, le service peut faire appel à un prestataire qui intervient en supplément. L'an dernier, 105 tonnes de sel ont été épandues. Une attention toute particulière est portée à cette problématique. Ainsi, des efforts importants sont réalisés pour acquérir des matériels plus performants permettant de mieux doser les produits et d'en diminuer les tonnages. De même, le salage est utilisé dans les conditions climatiques optimales (au-delà de –7°, le sel est inopérant).

Des stockages stratégiques

Aujourd'hui, la commune dispose de plusieurs dépôts de neige situés dans des lieux stratégiques. Certains d'entre eux sont situés sur des terrains communaux ou sur des terrains privés. Pour ces derniers, des conventions sont passées avec les propriétaires que nous remercions. En l'absence de stockage et en cas de grosses chutes de neige, le service serait dans l'obligation de laisser des moraines le long des voies ce qui pourrait créer de gros désagréments. Ces stockages sont vitaux pour le village. Sans eux, toute la méthode de déneigement serait à revoir ce qui engendrerait une augmentation significative des coûts de fonctionnement.

Le chiffre

26

C'est le nombre de chutes de neige qu'il a fallu gérer en 2016.

état civil

ils sont arrivés !

· Sasha Clermontelle né le 7 novembre
· Agathe Donzel née le 28 novembre
· Louve Rousseau née le 13 décembre
· Angelin Giacometti né le 23 décembre

Ils se sont unis

· Damien Méhault et Margot Peronne le 10 décembre

ils nous ont quittés

· Yves Béchu, 76 ans, décédé le 12 octobre
· Jeanne Fontaine, 85 ans, veuve Décret Michel, décédée le 8 novembre
· Noël Davidson, 63 ans, décédé le 4 décembre
· Jean-Marc Chappaz, 66 ans, décédé le 16 décembre

pense-bête

Services municipaux

VOTRE MAIRIE
64, route de Frévuard à Arâches
Ouverte les lundis, mardis, mercredis de 9h à 17h30 sans interruption et les jeudis et vendredis de 9h à 13h.
04 50 90 03 40

SERVICE DES SPORTS
04 50 90 24 80

CENTRE CULTUREL DES CARROZ
04 50 58 67 60 ou 06 89 90 09 38

SERVICES TECHNIQUES
04 50 90 05 38

POLICE MUNICIPALE
04 50 90 07 98 ou 06 72 99 56 22

Flaine

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE
04 50 90 82 75
Compétences : école, centre culturel, bibliothèque, golf, la Poste, parking, sentiers, voirie, déchets, électricité.

Bouger

OFFICE DE TOURISME DES CARROZ
04 50 90 00 04

OFFICE DE TOURISME DE FLAINE
04 50 90 80 01

Habiter

DÉCHÈTERIE
Horaires en haute saison (du 1er mai au 31 octobre) : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Fermée le dimanche.
Horaires en basse saison (du 1er novembre au 31 avril) : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Fermée le samedi et dimanche.
La déchèterie est fermée également les jours fériés.
06 32 39 89 21.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Passage en soirée. La Frasse, Arâches : les lundis et vendredis. Les Carroz : les lundis et vendredis (et les mercredis en hiver et été).
Renseignements : communauté de communes Cluses Arve et montagnes au 04 57 54 22 16.
Flaine : se renseigner auprès du SIF.

HORAIRES DES MESSES
Renseignement sur le site de la paroisse stbruno.e-monsite.com

MARCHÉ
Aux Carroz le mardi, place des Aravis

URGENCES EAU
En dehors des heures d'ouverture des services techniques
06 72 99 56 21

URGENCES EDF
09 69 32 15 15

URGENCES GDF
0 810 43 30 74

Se soigner

CABINET MÉDICAL DES CARROZ
04 50 90 38 43

CABINET MÉDICAL DE FLAINE
04 50 90 81 42

CABINET D'INFIRMIÈRES
04 50 18 13 84

PHARMACIE DES CARROZ
04 50 90 00 57

PHARMACIE DE FLAINE
04 50 90 82 02

CENTRE ANTI-POISON
04 72 11 69 11

CLINIQUE DU MONT-BLANC CLUSES
04 50 96 82 00

HÔPITAL DE SALLANCHES
04 50 47 30 30

SAMU
15

POMPIERS
18

Sécurité

GENDARMERIE
04 50 90 00 41 ou 17

ÉTAT DES ROUTES
0 800 100 200 ou 04 50 33 20 74

www aracheslafrasse.fr · facebook.com/aracheslafrasse · flickr.com/photos/aracheslafrasse

mots croisés

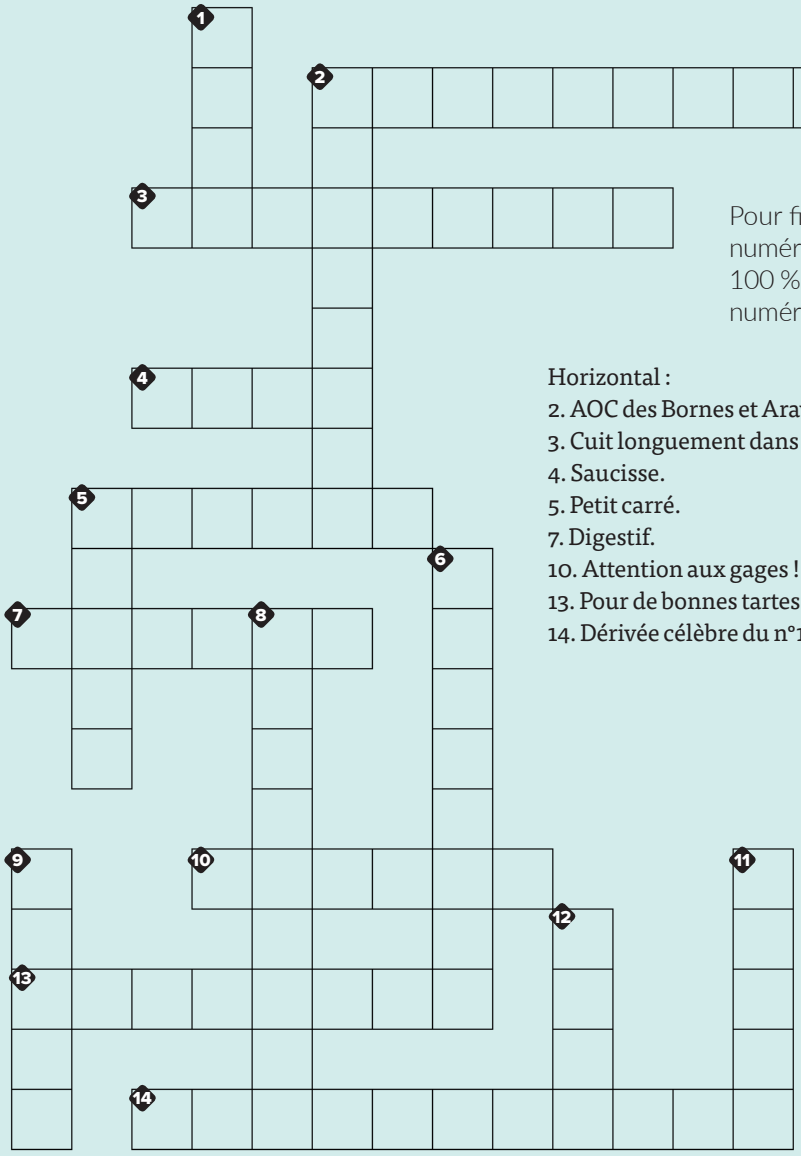

Pour finir de manière ludique la lecture de ce nouveau numéro, nous vous proposons cette grille de mots croisés 100 % gastronomie régionale ! Solution dans le prochain numéro. Bon appétit !

Horizontal :
2. AOC des Bornes et Aravis.
3. Cuit longuement dans un moule.
4. Saucisse.
5. Petit carré.
7. Digestif.
10. Attention aux gages !
13. Pour de bonnes tartes.
14. Dérivée célèbre du n°1.

Vertical :
1. Gratin traditionnel.
2. Toujours conviviale.
5. Vin blanc.
6. Vin rouge.
8. Saucisse verte.
9. Fromage.
11. Beignet.
12. Pétillant.

solution du précédent numéro

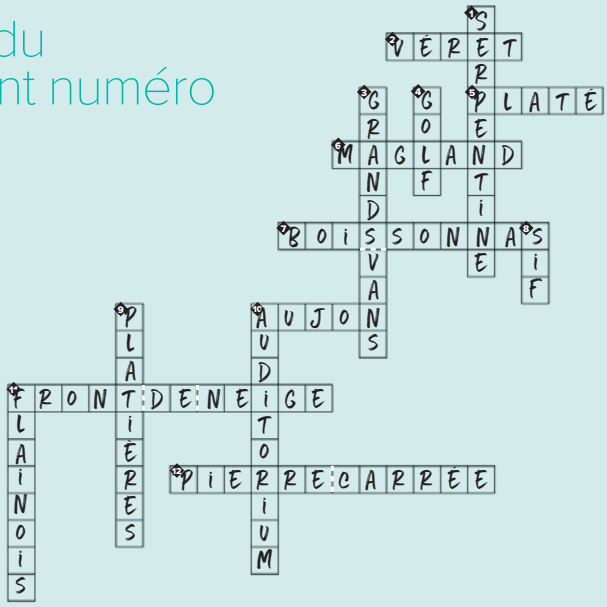

Regardez, partagez, imprimez !
Des albums photos municipaux
en libre accès sur
flickr.com/photos/aracheslafrasse
Et retrouvez-nous sur facebook.com/aracheslafrasse